

**États financiers**

# **MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS**

*Exercice terminé le 31 mars 2007*

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers du présent rapport annuel ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et la direction répond de l'intégrité et de l'objectivité des données qui y figurent. L'information financière présentée dans le rapport annuel est en conformité avec les états financiers.

Pour assumer cette responsabilité, la direction a établi et maintient l'utilisation de registres et documents comptables, de dossiers, de systèmes de contrôle financier et de gestion, de systèmes d'information et de pratiques de gestion. Ces éléments ont pour but d'établir avec une certitude raisonnable que l'information financière fournie est fiable, que les avoirs sont protégés et contrôlés et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux règlements qui en découlent ainsi qu'à la *Loi sur les musées* et aux règlements administratifs de la Société.

Le Conseil d'administration doit veiller à ce que la direction respecte ses obligations en matière de rapports financiers et de contrôle interne, ce qu'il fait par l'intermédiaire du Comité de vérification, composé en majorité d'administrateurs externes. Le Comité rencontre la direction et le vérificateur externe indépendant pour voir comment ces groupes s'acquittent de leurs responsabilités et discuter de points concernant la vérification, les contrôles internes et autres sujets financiers pertinents. Le Comité de vérification a revu les états financiers avec le vérificateur externe et a soumis son rapport au Conseil d'administration, qui a à son tour revu et approuvé les états financiers.

Le vérificateur externe de la Société, soit le vérificateur général du Canada, examine les états financiers et fait rapport au Ministre du Patrimoine canadien et de la Condition féminine, responsable du Musée canadien des civilisations.



---

J. (Joe) Geurts  
Directeur administratif et  
Vice-président principal



---

David Loye  
Chef des services financiers

## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À la ministre du Patrimoine canadien et de la Condition féminine

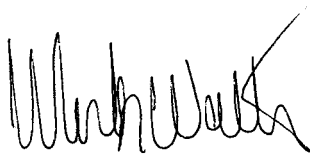
J'ai vérifié le bilan du Musée canadien des civilisations au 31 mars 2007 et les états des résultats et des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Société dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur les musées* et aux règlements administratifs de la Société.

Pour la vérificatrice générale du Canada,



---

Mark G. Watters, CA  
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada  
Le 1<sup>er</sup> juin 2007

## MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS

### Bilan

31 mars 2007

(en milliers de dollars)

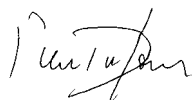
	2007	2006
		Redressé note 3
<b>Actif</b>		
À court terme :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	43 135 \$	38 358 \$
Créances (note 5)	2 388	1 984
Stocks	1 488	1 620
Frais payés d'avance	272	946
	47 283	42 908
Encaisse et placements affectés (note 6)	911	812
Collection (note 7)	1	1
Immobilisations corporelles (note 8)	308 431	317 364
	356 626 \$	361 085 \$
<b>Passif et Avoir du Canada</b>		
À court terme :		
Créditeurs et charges à payer (note 9)	14 647 \$	13 102 \$
Obligation locative (note 10)	72	-
Revenus reportés	3 849	1 462
	18 568	14 564
Apports reportés (note 11)	911	812
Financement reporté pour les immobilisations corporelles (note 12)	267 338	277 150
Avantages sociaux futurs (note 13)	3 346	2 825
	290 163	295 351
Avoir du Canada :		
Bénéfices non répartis	25 546	24 817
Surplus d'apport	40 917	40 917
	66 463	65 734
Éventualités (note 16)		
Engagements (note 18)		
	356 626 \$	361 085 \$

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil d'administration :



Le président



Un membre

## MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS

### État des résultats et des bénéfices non répartis

Exercice terminé le 31 mars 2007  
(en milliers de dollars)

	2007	2006
		Redressé note 3
Revenus :		
Dons, subventions et commandites	1 804 \$	4 060 \$
Intérêts (note 14)	1 930	1 181
Gain sur le règlement d'une réclamation	1 100	-
Exploitation (tableau 1)	13 876	14 384
	18 710	19 625
Dépenses (tableau 2):		
Collection et recherche	13 587	13 588
Exposition, éducation et communication	19 352	19 764
Locaux	36 437	36 976
Gestion de la Société	17 632	16 220
	87 008	86 548
Résultats d'exploitation nets avant financement public	(68 298)	(66 923)
Crédits parlementaires (note 19)	69 027	70 751
Résultats d'exploitation nets	729	3 828
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	24 817	20 989
<b>Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice</b>	<b>25 546 \$</b>	<b>24 817 \$</b>

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

## MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS

### État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2007  
(en milliers de dollars)

	2007	2006
Activités d'exploitation :		
Encaissements (clients)	18 806 \$	14 014 \$
Encaissements (crédit parlementaire)	68 483	72 793
Décaissements (personnel et fournisseurs)	(84 063)	(91 278)
Intérêts reçus	1 930	1 181
	5 156	(3 290)
Activités d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations corporelles (Augmentation) diminution de l'encaisse et des placements affectés	(4 487)	(6 602)
	(99)	8 975
	(4 586)	2 373
Activités de financement :		
Crédit parlementaire pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	3 697	6 562
Apports affectés et revenus de placement connexes	510	1 107
	4 207	7 669
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	4 777	6 752
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	38 358	31 606
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	43 135 \$	38 358 \$

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

## MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS

### Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2007  
(en milliers de dollars)

---

#### 1. Mission et mandat

Le 1<sup>er</sup> juillet 1990, le Musée canadien des civilisations (la « Société ») a été constitué en vertu de la *Loi sur les musées*. Le Musée canadien des civilisations est une société d'État mandataire nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Le Musée canadien des civilisations comprend le Musée canadien de la guerre.

Sa mission, telle qu'elle est énoncée dans la *Loi sur les musées*, est la suivante :

*« accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt, le respect et la compréhension critique de même que la connaissance et le degré d'appréciation par tous à l'égard des réalisations culturelles et des comportements de l'humanité, par la constitution, l'entretien et le développement aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets à valeur historique ou culturelle principalement axée sur le Canada ainsi que par la présentation de ces réalisations et comportements, et des enseignements et de la compréhension qu'ils génèrent. »*

Les activités du Musée canadien des civilisations sont réparties en quatre secteurs qui se complètent mutuellement et qui se conjuguent pour lui permettre de réaliser tous les aspects de son mandat. Ces quatre secteurs sont :

#### **Collection et recherche**

Gérer, développer, conserver et faire de la recherche sur la collection afin d'améliorer l'exécution des programmes et d'accroître les connaissances scientifiques.

#### **Exposition, éducation et communication**

Développer, maintenir et diffuser les expositions, les programmes et les activités pour accroître la connaissance, la compréhension critique de même que le respect et le degré d'appréciation de toutes les réalisations culturelles et du comportement de l'humanité.

#### **Locaux**

Gérer et maintenir toutes les installations ainsi que les services de sécurité et d'accueil.

#### **Gestion de la Société**

Gouvernance, gestion de la Société, vérification et évaluation, collecte de fonds, activités commerciales, finances et administration, ressources humaines et systèmes d'information.

## 2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les conventions comptables importantes sont énoncées ci-après.

### a) Stocks

Les stocks, qui sont constitués d'articles pour les boutiques et de publications, sont évalués au moindre du prix coûtant et de la valeur de réalisation nette.

### b) Collection

La collection d'artefacts constitue la partie la plus importante des biens de la Société. Une valeur symbolique de 1 000 \$ y est attribuée dans le bilan, en raison de la difficulté de donner une valeur significative à ces biens.

Les objets achetés pour la collection de la Société sont comptabilisés comme dépenses au cours de l'exercice d'acquisition. Les objets donnés à la Société sont comptabilisés comme actifs à une valeur nominale.

### c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles qui sont la propriété de la Société sont évaluées au prix coûtant, net de l'amortissement cumulé. Les actifs acquis en vertu d'un contrat de location-acquisition sont enregistrés à la valeur actualisée des paiements minimums du contrat de location dès son entrée en vigueur. Les bâtiments appartenant au gouvernement du Canada, qui sont sous le contrôle administratif de la Société, sont comptabilisés à leur coût historique estimatif, moins l'amortissement cumulé. Les terrains appartenant au gouvernement du Canada, qui sont sous le contrôle administratif de la Société, sont comptabilisés à leur coût historique estimatif avec un montant correspondant crédité directement au surplus d'apport.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire, pendant la durée de vie utile estimative de l'actif, comme suit :

Actif	Vie utile
Bâtiments	40 ans
Améliorations des bâtiments	10 ans
Matériel technique et informatique	5 et 8 ans
Mobilier et matériel de bureau	8 ans
Véhicules motorisés	5 ans

### d) Avantages sociaux futurs

#### i) Régime de retraite

Tous les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations versées à titre d'employeur sont fondées sur un multiple des cotisations versées par les employés et pourrait changer au fil du temps selon la situation financière du Régime. Les cotisations de la Société sont imputées à l'exercice au cours duquel les services sont rendus et représentent l'ensemble de ses obligations en matière de prestations de retraite. La Société n'est pas tenue à l'heure actuelle de verser des cotisations au titre des insuffisances actuarielles du Régime de retraite de la fonction publique.

#### ii) Indemnités de départ

Les employés ont droit à des indemnités de départ tel que le prévoient les conventions collectives et les conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule au fur et à mesure qu'elles sont gagnées par les employés. La direction utilise des hypothèses et ses meilleures estimations pour calculer la valeur de l'obligation au titre des prestations constituées. Ces indemnités constituent pour la Société une obligation dont le règlement entraînera des paiements au cours des prochains exercices.



## 2. Principales conventions comptables (suite)

### d) Avantages sociaux futurs (suite)

#### iii) *Avantages complémentaires de retraite*

La Société offre aux retraités et aux employés admissibles un régime sans capitalisation de soins de santé et dentaires à prestations déterminées. Le coût des obligations au titre des prestations constituées gagnées par les employés est déterminé par calculs actuariels à l'aide de la méthode de répartition au prorata des services et des meilleures estimations de la direction du taux d'actualisation, des âges de retraite et des coûts de soins de santé et dentaires anticipés.

Le coût des prestations au titre des services passés depuis l'instauration ou la modification du régime est reporté et amorti suivant la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs à la date d'instauration ou de modification. Le 1<sup>er</sup> juillet 2006, la Société a instauré ces régimes et, en conséquence, amortit le coût des prestations au titre des services passés à la date d'instauration du régime sur 13,5 ans, soit la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs à la date d'instauration.

Les gains actuariels (pertes) des obligations au titre des prestations constituées proviennent de l'écart entre les résultats réels et prévus et des modifications dans les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations constituées. L'excédent des gains actuariels (pertes) accumulés nets sur 10 % des obligations au titre des prestations constituées est amorti sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs. La période de service restante moyenne des salariés actifs exigibles à ces avantages postérieurs au départ à la retraite est de 16,5 ans.

L'évaluation actuarielle la plus récente a été effectuée par un actuaire indépendant en date du 31 mars 2007. La Société mesure son obligation au titre des prestations constituées aux fins comptables le 31 mars de chaque exercice.

### e) Constatation des revenus

#### i) *Activités du Musée*

Les produits des activités du Musée découlent de la vente des droits d'entrée et des programmes, du cinéma IMAX, des locations de salle, des comptoirs de vente d'aliments, du stationnement, des boutiques, des publications et des redevances attribuables à la reproduction des produits vendus en boutique ainsi qu'à la distribution de films. Ces produits sont comptabilisés au cours de l'exercice de la vente des biens ou de la prestation des services.

#### ii) *Adhésions*

Le revenu de la vente d'adhésions est comptabilisé sur la durée de la période d'admissibilité à l'adhésion.

#### iii) *Expositions itinérantes*

Les revenus de location des expositions itinérantes sont comptabilisés sur la durée de l'exposition dans chaque endroit.

#### iv) *Intérêts sur la trésorerie et équivalents de trésorerie*

Les intérêts sur la trésorerie et équivalents de trésorerie sont comptabilisés au cours de l'exercice où ils sont gagnés.

#### v) *Subventions et commandites*

Les subventions et les commandites non affectées sont comptabilisées comme revenus au moment où elles sont reçues ou à recevoir, si le montant à recevoir peut être évalué de façon raisonnable et si sa perception est raisonnablement assurée. Les subventions et les commandites grevées d'une affectation d'origine externe sont reportées de façon à les comptabiliser en tant que revenus au cours de l'exercice où les obligations correspondantes sont remplies. Les revenus des biens et services reçus en nature ainsi que les dépenses compensatoires sont enregistrés à la juste valeur marchande au moment de la réception.

## 2. Principales conventions comptables (suite)

### e) Constatation des revenus (suite)

#### vi) *Apports*

La Société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus au moment où ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut être évalué de façon raisonnable et si sa perception est raisonnablement assurée. Les apports grevés d'affectations d'origine externe et les revenus de placement connexes sont reportés et constatés à titre de revenus au cours de l'exercice où les dépenses connexes sont engagées.

Le nombre d'heures de travail effectuées chaque année par les bénévoles est élevé. Or, en raison de la difficulté d'en déterminer la juste valeur, les contributions sous la forme de services ne sont pas constatées dans les présents états financiers.

#### vii) *Crédit parlementaire*

Le gouvernement du Canada verse des fonds à la Société. La portion du crédit parlementaire affectée à l'achat d'immobilisations corporelles amortissables est comptabilisée à titre de financement reporté pour les immobilisations corporelles et est amortie selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations correspondantes. Les crédits parlementaires pour des projets particuliers sont constatés à l'état des résultats dans l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Le solde du crédit parlementaire est comptabilisé dans l'état des résultats de l'exercice pour lequel il est approuvé.

#### viii) *Autres revenus*

Les autres revenus résultent principalement des services de bibliothèque, de reproduction photographique, de conservation, de coordination de la production d'activités spéciales et du gain sur l'aliénation de biens. Ces produits sont comptabilisés au cours de l'exercice de la vente des biens ou de la prestation des services.

### f) Incertitude relative à la mesure

Pour préparer des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des revenus et des dépenses pour l'exercice. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont les passifs reliés aux employés, les bâtiments, les terrains et la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles. Les montants réels pourraient différer significativement des estimations.

### g) Modifications comptables futures

En janvier 2005, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a émis deux nouvelles normes comptables qui pourraient avoir une incidence sur la Société. Ces nouvelles normes entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2006 et seront appliquées prospectivement.

Le chapitre 3855, *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*, établit les normes de comptabilisation, d'évaluation et de classement des instruments financiers. La Société sera tenue de classer ses actifs financiers à titre d'actifs détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à échéance, les prêts et les créances ou à titre d'actifs disponibles à la vente ainsi que les passifs financiers comme détenus à des fins de transaction ou comme autres que détenus à des fins de transaction. Les actifs et passifs financiers classés à des fins de transaction seront évalués à la juste valeur avec les gains et les pertes constatés dans les résultats nets d'exploitation. Les actifs financiers classés comme détenus jusqu'à échéance, les prêts et les créances et les passifs financiers autres que ceux détenus pour fins de transaction seront mesurés au coût après amortissement.

Les actifs financiers classés comme disponibles à la vente seront évalués à la juste valeur avec les gains et les pertes non réalisés constatés dans les autres éléments du résultat étendu.

## 2. Principales conventions comptables (suite)

### g) Modifications comptables futures (suite)

La section 1530, *Résultat étendu*, introduit une nouvelle exigence pour présenter temporairement certains gains et pertes dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce qu'on juge qu'il soit approprié de les constater dans les résultats nets d'exploitation. La Société pourrait être tenue de présenter un nouvel état financier intitulé État du résultat étendu pour comptabiliser ces montants jusqu'à ce qu'ils soient réalisés.

La Société évalue actuellement l'incidence de ces deux nouvelles normes comptables sur l'exercice financier 2007–2008.

## 3. Redressement des résultats de l'exercice antérieur

Pendant l'exercice en cours, la Société s'est penchée sur le traitement comptable qu'elle a réservé aux frais payés d'avance à l'égard de l'impôt foncier et de la taxe scolaire. Cet examen a permis de conclure que la constatation des frais payés d'avance au niveau de ces dépenses, alors qu'un montant à payer existait déjà pour la même facture, avait pour effet de surévaluer les actifs de la Société.

Par conséquent, la Société a procédé à un ajustement rétroactif de ses états financiers comme suit :

	2006 Redressé	2006 Comme établi auparavant
<b>Bilan</b>		
Frais payés d'avance	946 \$	2 713 \$
Créditeurs et charges à payer	13 102	13 061
Bénéfices non répartis	24 817	26 625
<b>État des résultats et des bénéfices non répartis</b>		
Locaux	36 976 \$	36 455 \$
Résultats d'exploitation nets avant financement public	(66 923)	(66 402)
Résultats d'exploitation nets	3 828	4 349
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	20 989	22 276
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	24 817	26 625
<b>Notes afférentes aux états financiers</b>		
Ministères et organismes du gouvernement (note 9)	3 422 \$	3 381 \$
Dépenses entre entités apparentées (note 15)	8 479	7 958
Frais payés d'avance (note 15)	-	1 767
Créditeurs et charges à payer (note 15)	3 422	3 381
Impôts fonciers (tableau 2 – dépenses)	8 323	7 802

## 4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La Société investit sur le marché monétaire à court terme. Le rendement global à l'échéance du portefeuille du 31 mars 2007 était de 4,4 % (3,8 % en 2006). Tous les instruments à court terme sont cotés R1 ou mieux par le Dominion Bond Rating Service. Le terme à courir moyen est de 25 jours (27 jours en 2006). La juste valeur des placements à court terme se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance imminente.

## 5. Créances

	2007	2006
Taxes remboursables	790 \$	856 \$
Crédit parlementaire	453	-
Créances clients	987	1 003
Autres	158	125
	2 388 \$	1 984 \$

## 6. Encaisse et placements affectés

L'encaisse et les placements affectés comprennent les apports reçus de particuliers ou de sociétés pour une fin déterminée et les fonds grevés d'une affectation d'origine interne.

Le rendement global à l'échéance du portefeuille sur l'encaisse affectée au 31 mars 2007 était de 4,3 % (3,8 % en 2006). Tous les instruments à court terme sont cotés R1 ou mieux par le Dominion Bond Rating Service. Le terme à court terme moyen est de 52 jours (45 jours en 2006). La juste valeur des placements à court terme se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance imminente.

## 7. Collection

La Société assure le maintien des collections d'artefacts, d'objets et de spécimens liés aux cultures matérielles ainsi que de l'information qui s'y rapporte. Ces collections sont constituées par diverses divisions de recherche de la Société. Les collections sont réparties en huit groupes liés à différentes disciplines :

**Ethnologie** – Collections ethnographiques et d'œuvres d'art concernant principalement les premiers peuples nord-américains après qu'ils soient venus en contact avec les Européens.

**Culture traditionnelle** – Collections d'objets liés à la culture traditionnelle et aux métiers d'art et illustrant la diversité des influences ayant contribué à façonner la culture canadienne.

**Histoire** – Collections qui illustrent le vécu des gens ordinaires ainsi que de Canadiens célèbres.

**Musée canadien de la poste** – Collections d'articles philatéliques, d'objets d'art et de culture matérielle servant à illustrer le rôle des communications postales dans la définition et le façonnement d'une nation.

**Musée canadien des enfants** – Collections qui mettent l'accent sur la compréhension et les expériences interculturelles et s'assortissent d'un riche programme d'animation.

**Histoire vivante** – Collections de biens, de costumes et de ressources didactiques que les animateurs, les éducateurs et les autres membres du personnel utilisent afin de promouvoir la programmation du Musée et de la rendre vivante.

**Musée canadien de la guerre** – Collections d'armes et d'artefacts à caractère technologique qui illustrent l'évolution des techniques militaires; collections d'uniformes, de médailles, d'accessoires et d'insignes des Forces armées canadiennes et des forces alliées; collections de peintures, de dessins, d'estampes et de sculptures réalisés dans le cadre des programmes d'œuvres d'art militaire et œuvres modernes illustrant la participation canadienne à des missions de maintien de la paix.

**Archéologie** – Collections archéologiques de culture matérielle, d'anthropologie physique, de flore et de faune provenant de sites archéologiques et illustrant principalement la culture autochtone nord-américaine avant l'arrivée des Européens.

## 8. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortissement cumulé	2007 Valeur comptable nette	2006 Valeur comptable nette
Bâtiments	360 509 \$	116 809 \$	243 700 \$	252 816 \$
Terrains	40 917	-	40 917	40 917
Améliorations des bâtiments	49 545	31 382	18 163	17 973
Matériel technique	11 584	9 018	2 566	2 530
Matériel informatique	10 165	9 125	1 040	959
Mobilier et matériel de bureau	8 387	6 397	1 990	2 114
Véhicules motorisés	120	65	55	55
	481 227 \$	172 796 \$	308 431 \$	317 364 \$

L'amortissement pour l'exercice courant est de 13 411 \$ (13 285 \$ en 2006).

## 9. Crédoiteurs et charges à payer

	2007	2006
		Redressé note 3
Fournisseurs	6 682 \$	6 621 \$
Salaires et vacances à payer	2 204	2 231
Ministères et organismes du gouvernement	4 902	3 422
Tranche à court terme des avantages sociaux futurs (note 13)	859	828
	14 647 \$	13 102 \$

## 10. Obligation locative

La Société a une obligation aux termes d'un contrat de location-acquisition qui arrive à échéance en 2008. L'obligation représente la valeur des paiements minimums exigibles en vertu du bail actualisée au taux pondéré implicite du bail qui est de 10,099 %. Les paiements minimums exigibles en vertu du bail, incluant le solde de l'obligation en vertu du contrat de location-acquisition au 31 mars 2007, est de 72 \$.

## 11. Apports reportés

Les apports reportés sont constitués du solde non dépensé des dons grevés d'affectations d'origine externe et des revenus de placement connexes.

Les variations du solde des apports reportés sont comme suit :

	2007	2006
Solde au début de l'exercice	812 \$	2 787 \$
Plus dons reçus au cours de l'exercice	487	1 096
Plus revenus de placement reportés (note 14)	23	11
Moins dons constatés à titre de revenu	(411)	(3 042)
Moins dons utilisés pour l'achat d'immobilisations corporelles amortissables (note 12)	-	(40)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>911 \$</b>	<b>812 \$</b>

## 12. Financement reporté pour les immobilisations corporelles

a) Financement reporté pour les immobilisations corporelles sont les suivants :

	2007	2006
Apports de capital reportés	3 062 \$	3 233 \$
Commandites non monétaires reportées	147	294
Financement reporté pour les immobilisations	264 129	273 623
	<b>267 338 \$</b>	<b>277 150 \$</b>

- i) Les apports de capital reportés représentent la fraction non amortie des dons utilisés pour l'achat d'immobilisations corporelles amortissables. Les apports de capital reportés sont constatés comme revenu de dons selon la même méthode et pour les mêmes périodes avec laquelle et pendant lesquelles les immobilisations corporelles acquises sont amorties.
- ii) Les commandites non monétaires reportées représentent la juste valeur estimative des biens et services reçus de parties externes par la Société en échange d'une reconnaissance en tant que commanditaire de la Société. Les commandites non monétaires reportées sont comptabilisés comme revenu de commandites sur la même base et sur les mêmes périodes que les biens et les services reçus sont passés à la dépense.
- iii) Le financement reporté pour les immobilisations représente la tranche non amortie de crédits parlementaires affectés ou à être affectés à l'achat d'immobilisations corporelles amortissables. Le financement reporté pour les immobilisations est constaté comme crédit parlementaire selon la même méthode et pour les mêmes périodes que les acquisitions d'immobilisations corporelles sont amorties.

**12. Financement reporté pour les immobilisations corporelles (suite)**

- b) Les changements apportés au solde du financement reporté pour les immobilisations corporelles se traduisent comme suit :

	2007	2006
Solde au début de l'exercice	277 150 \$	283 505 \$
Plus :		
Apports de capital reportés reçus	-	40
Commandites non monétaires reçues	-	392
Crédits parlementaires reçus	3 697	6 562
Moins les montants comptabilisés comme revenus :		
Apports de capital reportés	(171)	(167)
Commandites non monétaires	(147)	(98)
Crédits parlementaires	(13 191)	(13 084)
	267 338 \$	277 150 \$

**13. Avantages sociaux futurs**

	2007	2006
Indemnités de départ (note 13b))	3 621 \$	3 653 \$
Passif au titre des avantages complémentaires de retraite (note 13c))	584	-
Avantages sociaux futurs	4 205	3 653
Moins : tranche à court terme des avantages sociaux futurs	(859)	(828)
	3 346 \$	2 825 \$

- a) Régime de retraite

La Société et tous les employés admissibles cotisent au Régime de retraite de la fonction publique. Ce régime offre des prestations fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen de l'employé au cours des cinq meilleures années jusqu'à la retraite. Les prestations sont pleinement indexées selon la hausse de l'indice des prix à la consommation. Les cotisations de la Société et des employés au Régime de retraite de la fonction publique au cours de l'exercice se sont élevées à :

	2007	2006
Cotisations de la Société	2 742 \$	2 603 \$
Cotisations des employés	1 291	1 195

## 13. Avantages sociaux futurs (suite)

## b) Indemnités de départ

La Société verse des indemnités de départ à ses employés fondées sur les années de service et le salaire en fin d'emploi. Ce régime étant sans capitalisation, il ne détient aucun actif et présente un déficit égal à l'obligation au titre des indemnités constituées. Les indemnités seront payées à même les crédits parlementaires futurs ou au moyen d'autres sources de revenus. À la date du bilan, les renseignements utiles à l'égard de ce régime sont les suivants :

	2007	2006
Obligation au titre des indemnités constituées au début de l'exercice	3 653 \$	3 425 \$
Dépense de l'exercice	414	458
Indemnités payées au cours de l'exercice	(446)	(230)
Obligation au titre des indemnités constituées à la fin de l'exercice	3 621 \$	3 653 \$
Tranche à court terme	859 \$	828 \$
Tranche à long terme	2 762	2 825
	3 621 \$	3 653 \$

## c) Avantages complémentaires de retraite

Le 1<sup>er</sup> juillet 2006, la Société a instauré un régime à prestations déterminées de soins de santé et dentaires pour les employés admissibles. Les régimes de soins de santé sont contributifs, les contributions de l'employé étant redressées périodiquement. Le coût de ce régime est imputé aux résultats au fur et à mesure que les avantages sont gagnés par les employés en fonction des services rendus. Les régimes ne sont pas capitalisés ce qui produit un déficit dans le régime qui est égal à l'obligation au titre des prestations constituées.

L'information au sujet des autres avantages sociaux à la retraite suit :

	2007	2006
Obligations au titre des prestations constituées :		
Services passés à l'instauration du régime	4 364 \$	- \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	196	-
Frais d'intérêts	187	-
Pertes actuarielles	528	-
Prestations versées	(42)	-
Solde à la fin de l'exercice et situation de capitalisation	5 233 \$	- \$



**13. Avantages sociaux futurs (suite)**

## c) Avantages complémentaires de retraite (suite)

Un rapprochement de la situation de capitalisation des régimes à prestations déterminées avec les montants indiqués aux états financiers est comme suit :

	2007	2006
Situation de capitalisation :		
Déficit du régime	5 233 \$	- \$
Perte actuarielle nette non amortie	(528)	-
Obligation transitoire non amortie	(4 121)	-
<b>Passif au titre des avantages complémentaires de retraite</b>	<b>584 \$</b>	<b>- \$</b>

Les hypothèses actuarielles significatives utilisées sont les suivantes :

	2007	2006
Taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées	5,0 %	-
Taux d'actualisation utilisé pour déterminer le coût des prestations	5,5 %	-
Taux de l'augmentation des coûts des prestations des soins dentaires	4,0 %	-
Taux tendanciels théoriques des coûts des soins de santé au 31 mars :		
Taux tendanciel des soins de santé initiaux	10,00 %	-
Fléchissement du taux tendanciel	5,0 %	-
Année où le taux ultime est atteint	2017	

Les versements en espèces pour ces prestations à la retraite, constitués du montant contribué par la Société, se sont élevés à 42 \$ (2006 – 0 \$). Le coût des prestations comptabilisées dans les résultats de l'exercice était de 626 \$ (2006 – 0 \$).

L'estimation des paiements de prestations futures pour chacun des cinq prochains exercices et pour la période de cinq autres exercices subséquents est la suivante :

2008	55
2009	70
2010	76
2011	87
2012	96
<b>Exercices 2013 à 2017</b>	<b>664</b>

Les prestations prévues sont basées sur les mêmes hypothèses utilisées pour mesurer les obligations au titre des prestations au 31 mars et comprennent l'estimation du service futur de l'employé.

## 14. Revenus d'intérêts

Voici les intérêts gagnés sur les liquidités et les placements :

	2007	2006
Intérêts gagnés sur les ressources non affectées	1 892 \$	1 120 \$
Intérêts gagnés sur les ressources grevées d'affectations	61	72
Total des intérêts gagnés sur liquidités et placements au cours de l'exercice	1 953	1 192
Moins sommes reportées affectées (note 11)	(23)	(11)
Total des revenus d'intérêts	1 930 \$	1 181 \$

## 15. Opérations entre entités apparentées

La Société entretient un lien avec tous les ministères et organismes du gouvernement du Canada, ainsi qu'avec les sociétés d'État. La Société conclut des opérations avec ces entités dans le cadre normal de ses activités. Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établi et accepté par les entités apparentées. Au cours de l'exercice, la Société a engagé des dépenses de l'ordre de 9 096 \$ (8 479 \$ en 2006), alors que les revenus d'exploitation du Musée avec des entités apparentées se sont élevés à 661 \$ (910 \$ en 2006).

Au 31 mars, la Société avait inscrit les montants suivants sur le bilan pour des opérations avec des entités apparentées :

	2007	2006
		Redressé note 3
Créances	229 \$	206 \$
Créditeurs et charges à payer	4 902	3 422
Revenus reportés	94	99

## 16. Éventualités

Dans le cours normal des activités de la Société, diverses revendications ou poursuites légales sont intentées contre elle. Certains passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels lorsque au moins un événement futur se produit ou ne se produit pas. Dans la mesure où il est probable qu'un événement futur ait lieu ou n'ait pas lieu et que l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, une provision et une charge sont comptabilisées dans les états financiers de la Société.

Aucun montant n'a été inclus dans le bilan au 31 mars 2007.

## 17. Juste valeur des instruments financiers

En plus des descriptions aux notes 4 et 6, la juste valeur des créances et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable respective en raison de l'échéance imminente de ces instruments.

## 18. Engagements

Au 31 mars 2007, la Société a signé des contrats à long terme pour des services informatiques, des baux et des services d'exploitation et d'entretien d'immeubles et des services de sécurité et d'impartition aux points de vente ayant une valeur résiduelle de 28 395 \$. Les futurs paiements minimaux sont comme suit :

2007–2008	10 283 \$
2008–2009	8 961
2009–2010	7 614
2010–2011	1 537
	28 395 \$

## 19. Crédits parlementaires

	2007	2006
Budget principal des dépenses d'exploitation et en immobilisations	59 946 \$	58 698 \$
Budget des dépenses supplémentaires et virements	2 015	2 424
	61 961	61 122
Portion du montant reportée pour des projets particuliers	(2 937)	-
Crédits parlementaires reportés utilisés au cours de l'exercice pour compléter des projets particuliers	1 299	3 107
Montants utilisés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles amortissables	(4 487)	(6 562)
Amortissement du financement reporté pour les immobilisations (note 12)	13 191	13 084
Crédits parlementaires	69 027 \$	70 751 \$

## 20. Chiffres correspondants

Certaines données correspondantes ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

**MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS****Tableau 1 – Revenus d'exploitation**

Exercice terminé le 31 mars 2007

(en milliers de dollars)

	2007	2006
Droits d'entrée et programmes	5 007 \$	5 204 \$
Ventes – Boutiques	2 557	2 491
IMAX	2 202	2 214
Location de salles et comptoirs de vente d'aliments	1 663	1 613
Stationnement	1 302	1 510
Adhésions	286	220
Expositions itinérantes	152	426
Publications	85	161
Redevances	36	56
Autres	586	489
	<b>13 876 \$</b>	<b>14 384 \$</b>

**Tableau 2 – Dépenses**

Exercice terminé le 31 mars 2007

(en milliers de dollars)

	2007	2006
		Redressé note 3
Coût du personnel	32 777 \$	31 145 \$
Services professionnels et spéciaux	13 496	14 496
Amortissement des immobilisations corporelles	13 411	13 285
Impôts fonciers	8 540	8 323
Fabrication et location d'éléments d'exposition	3 082	3 235
Services publics	2 862	2 944
Réparations et entretien	2 763	2 896
Matériel et fournitures	2 319	1 951
Communications	2 098	2 306
Marketing et publicité	1 672	1 624
Coût des marchandises vendues	1 525	1 469
Déplacements	1 099	948
Redevances	425	491
Location d'immeubles	344	891
Acquisitions de pièces de collection	330	257
Locations	145	205
Autres	120	82
	<b>87 008 \$</b>	<b>86 548 \$</b>